



RAPPORT
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE D'ELIMINATION
DES DECHETS

ANNEE 2013

L'obligation d'un rapport annuel sur le service public des déchets est une disposition, dont l'objectif est le renforcement de la transparence et de l'information des usagers mais aussi des élus, inscrite dans la loi n° 95-101 du 2 février 1995 (dite loi Barnier).

Par arrêté préfectoral du 28 décembre 1999, les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne se sont regroupées pour former la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM), à compter du 1^{er} janvier 2000. Parmi ses compétences, l'EPCI s'occupe de la collecte et du traitement des déchets, hors incinération compétence du Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains (SMITDUVM).

Depuis janvier 2006, date de la mise en place du marché de collecte sur l'ensemble du territoire de la CAVM, aucune modification n'a été mise en œuvre dans l'organisation hormis la collecte des encombrants qui depuis le 1^{er} avril 2012 se déroule sur appel téléphonique.

Initialement, la CAVM avait conclu, pour une durée de sept ans, trois marchés avec la société SITA portant sur les prestations suivantes :

- Lot n°1 : Collecte en porte à porte ; collecte des bornes d'apport volontaire ; transport, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Lot n°2 : Collecte et transport des déchets issus des marchés alimentaires et de leur nettoyage.
- Lot n°3 : exploitation de la déchetterie intercommunale (Eco Point).

Ces marchés arrivant à échéance au 31 décembre 2012, afin de procéder à leur renouvellement, il a été décidé d'engager une consultation d'entreprises le 10 juin 2012 par la voie d'un appel d'offres ouvert.

Cette consultation s'est avérée infructueuse.

Pour assurer une meilleure mise en concurrence, il a été décidé de modifier le cahier des charges initial en scindant celui-ci en deux marchés distincts, à savoir :

1. Un marché de tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
2. Un marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, de collecte des déchets des marchés alimentaires et de leur nettoyage, de location et de transport de bennes de déchets de l'Eco Point.

La CAVM a conclu pour ce premier avec la société PAPREC pour une durée de 5 ans fermes et pour le second avec la société NICOLLIN pour une durée de 4 ans fermes.

Ces changements de prestataires n'ont pas amené de modifications fondamentales dans le fonctionnement.

A. Indicateurs techniques de la collecte

1. Les déchets ménagers

Les secteurs de collectes des déchets ménagers restent définis comme suit sur le territoire :

- 3 secteurs pour les ordures ménagères,
- 2 secteurs pour les journaux, magazines et emballages,
- 5 secteurs pour le verre,
- 5 secteurs pour les déchets végétaux,
- 1 secteur pour les encombrants.

Dans certains secteurs, le nombre d'habitants desservis a augmenté en corrélation avec l'augmentation générale de la population.

COLLECTES EN PORTE A PORTE			
Flux	Secteurs	Habitants desservis	Fréquence de collecte à Nogent
<i>Ordures ménagères</i>	Centre-ville NGT	3477	3/sem.
	Hors centre-ville NGT+LPX	52324	2/sem.
	Gros producteurs NGT+LPX	7965	3/sem.
<i>Emballages</i>	CAVM	63766	1/sem.
<i>Verre</i>	CAVM	63766	1/sem.
<i>Déchets Verts</i>	CAVM	63766	1/sem. / 42 sem.
<i>Encombrants</i>	CAVM	63766	1 à 2 fois / mois

Outre les collectes en porte à porte présentées ci-dessus, les encombrants, tout venant, gravats, végétaux et déchets spéciaux des ménagers peuvent être déposés dans la limite de 2 m³ par mois et par foyer (1 m³ pour les gravats) à la déchetterie intercommunale (Eco Point) située 177 rue de Metz au Perreux-sur-Marne.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'Eco Point est ouvert tous les dimanches entre 9h et 13h. Au delà des volumes maximums acceptés, des dérogations sont accordées aux administrés afin de les accompagner aux mieux dans l'élimination des leurs déchets.

2. Les déchets non ménagers

Les déchets non ménagers assimilés aux déchets ménagers correspondent à la fraction « ménagère » des déchets professionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les commerçants sont collectés avec les ménages. Les plus gros producteurs sont collectés 3 fois par semaine, avec les gros producteurs ménagers.

Les très gros producteurs sont incités à passer des contrats privés pour l'élimination de leurs déchets professionnels.

Les déchets d'activités de soins sont éliminés par les établissements de soins eux-mêmes.

Les déchets des marchés alimentaires du Perreux sur Marne et de Nogent sur Marne sont collectés dès la fin de chaque marché par la société chargée de la collecte qui assure également le nettoyage (marchés du Centre de Nogent et du Perreux et marché Leclerc de Nogent, 3 fois par semaine).

3. Les tonnages collectés et leur évolution

TONNAGES GLOBAUX DE 2007 à 2013							
Flux	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ordures ménagères	17 944,86	17 659,00	17 684,00	17 097,98	15 974,53	15 765,50	15 650,80
Journaux Emballages Magazines	2 654,00	2 813,00	2 795,60	2966,96	2 983,80	2 881,56	2 886,54
Verres	1 501,00	1 523,00	1 495,70	1672,78	1 558,11	1 517,94	1 271,41
Déchets verts	1 273,00	1 302,00	1 335,26	1296,28	1 316,26	1 374,28	1 346,94
Encombrants	1 349,00	1 286,00	1 289,08	1311,64	1 269,04	442,5	616,92
Marchés	689	695	650,06	735,36	743,27	757,06	765,57
Journaux magazines en apport volontaire	307	309	231,23	215,78	169,74	255,62	240,50
Verres en apport volontaire	144	161	123,57	222,92	130,6	83,32	124,56
Déchetterie	2 015,00	2 709,00	2 751,24	2 677,41	2 856,16	2 945,02	3 384,55
TOTAL	27 876,86	28 457,00	28 355,74	28 197,11	27 001,51	26 022,80	26 287,79

EVOLUTION DES TONNAGES GLOBAUX DE 2008 à 2013					
Flux	évolution 2008/2009	évolution 2009/2010	évolution 2010/2011	évolution 2011/2012	évolution 2012/2013
Ordures ménagères	0,14%	-3,31%	-6,57%	-1,33%	-1%
Journaux Emballages Magazines	-0,62%	6,13%	0,57%	-3,53%	0%
Verres	-1,83%	11,84%	-6,86%	-2,65%	-16%
Déchets verts	2,49%	-2,92%	1,54%	4,22%	-2%
Encombrants	0,24%	1,75%	-3,25%	-186,79%	39%
Marchés	-6,91%	13,12%	1,08%	1,82%	1%
Journaux magazines en apport volontaire	-33,63%	-6,68%	-21,34%	33,60%	-6%
Verres en apport volontaire	-30,29%	80,40%	-41,41%	-56,75%	49%
Déchetterie	1,54%	-2,68%	6,68%	3,02%	15%
TOTAL	-0,36%	-0,56%	-4,24%	-3,76%	1%

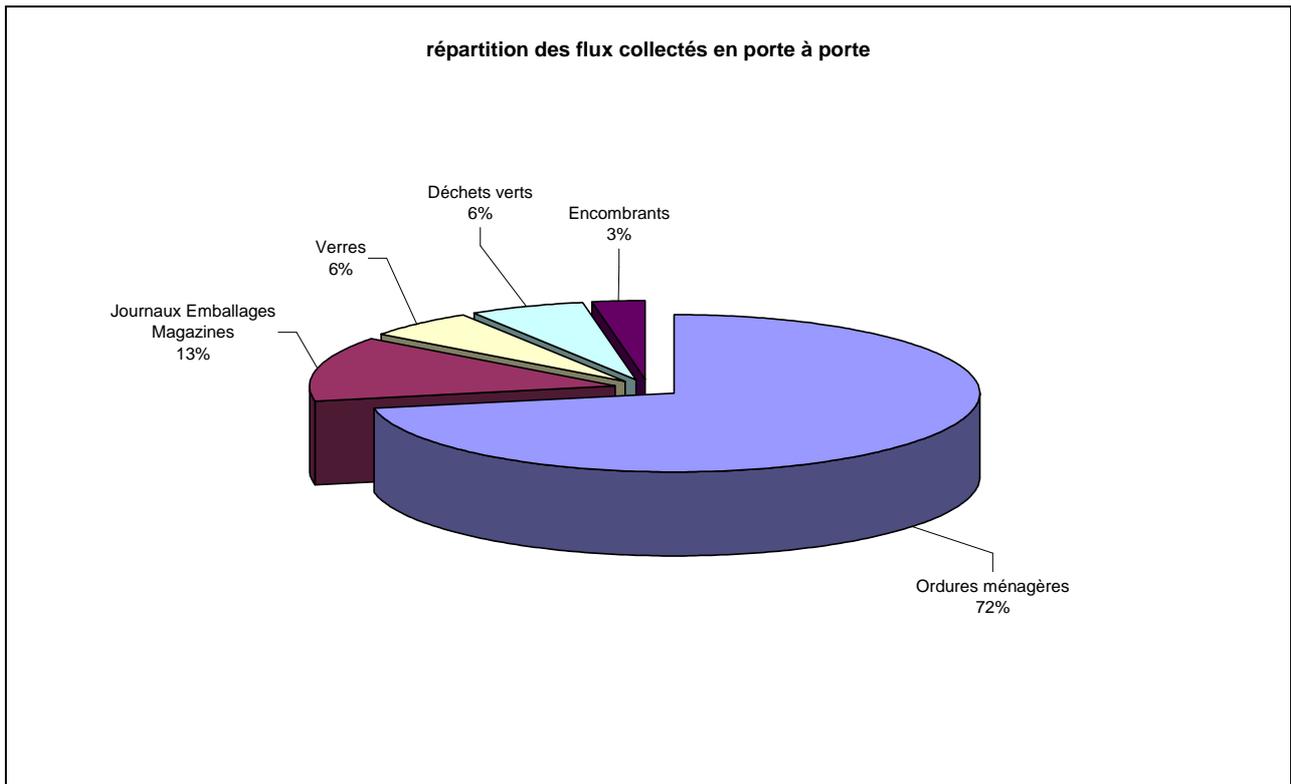
Globalement, les tonnages collectés connaissent une stabilisation (1 % de plus en 2013 par rapport à 2012) après une baisse des ordures ménagères progressive depuis déjà ces trois dernières années.

Le changement des modalités de collecte des objets encombrants en 2012, qui sont passées d'une collecte systématique en porte à porte à une collecte sur appel téléphonique, connaissent une progression de 39% par rapport à 2012.

Les tonnages d'emballages collectés sont constants et les quantités triées dues à des présentations plus nobles ont quant à elles diminué pour se rapprocher des tonnages connus en 2010.

Le tonnage du verre collecté en porte à porte baisse de 16% alors que celui collecté en apport volontaire augmente de 49%. Il n'en reste pas moins que ce matériaux baisse globalement de 205 tonnes entre 2012 et 2013.

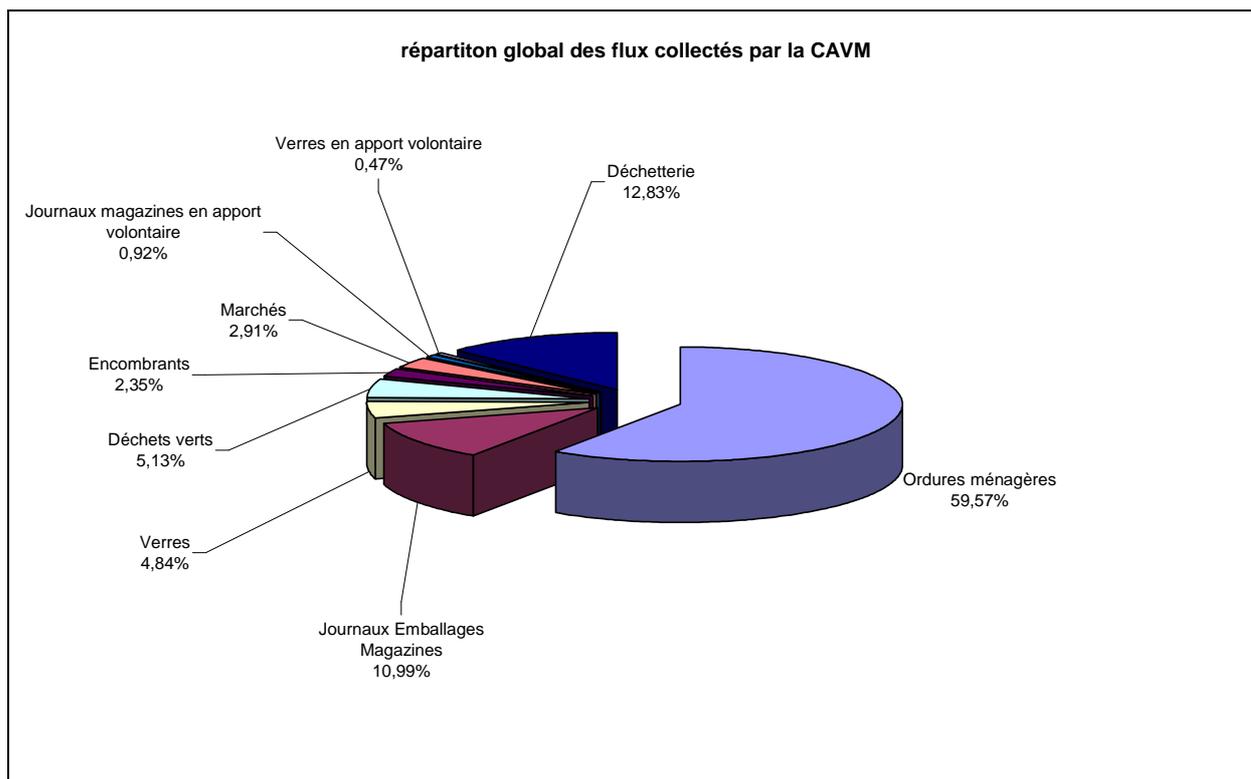
La collecte des déchets verts se stabilise d'une année sur l'autre même avec l'interruption du service au mois d'août.



Les collectes en apport volontaire sont toujours très irrégulières. Les taux de remplissage sont très aléatoires d'une année sur l'autre, avec même des différences allant jusqu'à 49% pour le verre. Ce tonnage, qui augmente de manière importante, revient plus proche des tonnages connus entre 2007 et 2009.

Toujours forte de son succès, la déchetterie intercommunale ne cesse de voir s'accroître le nombre d'administrés fréquentant ce site, surtout depuis le mois d'avril 2012 durant lequel la collecte des objets encombrants sur le domaine publique a changé de modalités.

Depuis 2012, la diminution des apports des services techniques de Nogent-sur-Marne sur la déchetterie intercommunale est due à la mise en place de la récupération des balayures de voirie et des corbeilles de ville sur un autre site. Par la modification de leur contrat de propreté urbaine, les apports des services techniques du Perreux sur Marne permettent dans l'ensemble un désengorgement pour un accueil plus rapide des administrés.



Depuis le 1^{er} Avril, avec le nouveau prestataire de traitement des déchets (PAPREC), le taux de refus a diminué de 3% entre 2012 et 2013.

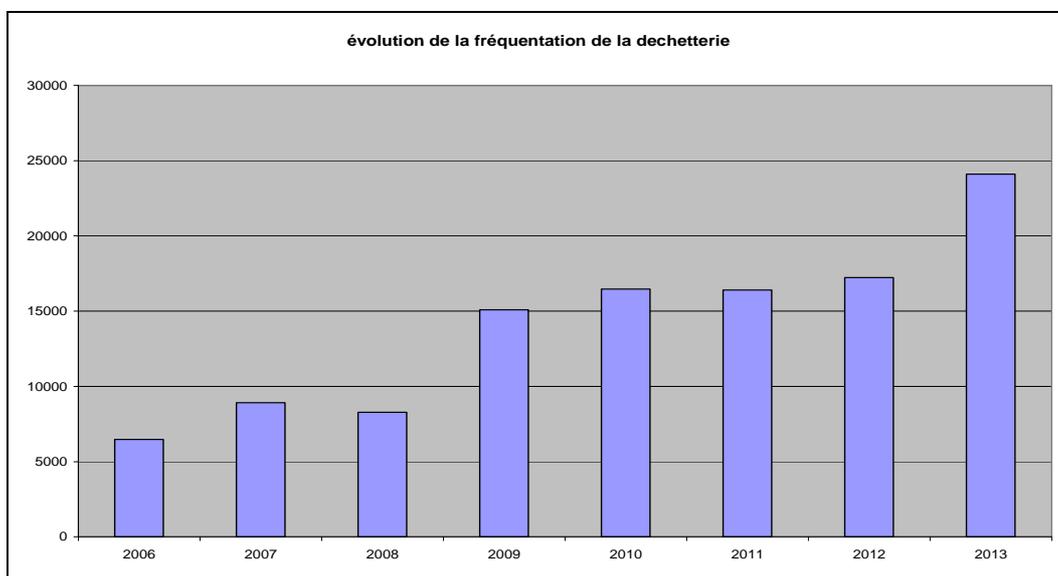
En 2011 le taux de refus de tri avoisinait les 15%, à ce jour il est de 10%. Même si ce taux demeure en dessous de la moyenne nationale (20 %), cette diminution prouve la nécessité de poursuivre les campagnes de communication afin de mobiliser les habitants sur la nécessité d'améliorer le tri sélectif des ménages.

Dans ces chiffres ne sont pas inclus les 388 tonnes de refus de tri des objets encombrants qui, jusqu'au 1^{er} avril 2013, partaient à l'enfouissement au lieu d'être triés et valorisés.

	Cartons	PET clair	PET couleur	PEHD	briques	Acier	Alu.	JRM trié	papiers divers	Refus de tri	Total	TOTAL hors refus
2008	663,90	115,20	55,86	73,11	29,54	62,67	2,70	769,40	527,80	460,10	2760,28	2300,18
2009	578,20	90,50	44,83	67,99	23,47	57,70	2,86	775,70	513,90	413,10	2568,25	2155,15
2010	650,20	102,30	62,84	67,54	29,04	78,98	3,41	935,80	608,20	497,40	3035,71	2538,31
2011	564,00	79,54	54,98	51,62	22,08	54,59	2,97	654,00	401,60	335,00	2220,38	1885,38
2012	841,97	113,97	77,23	79,42	34,41	59,70	3,31	891,45	567,89	479,49	3148,84	2669,35
2013	343,28	118,90	63,91	108,33	20,40	82,84	3,76	1037,93	712,85	301,84	2794,04	2492,20

4. La déchetterie intercommunale

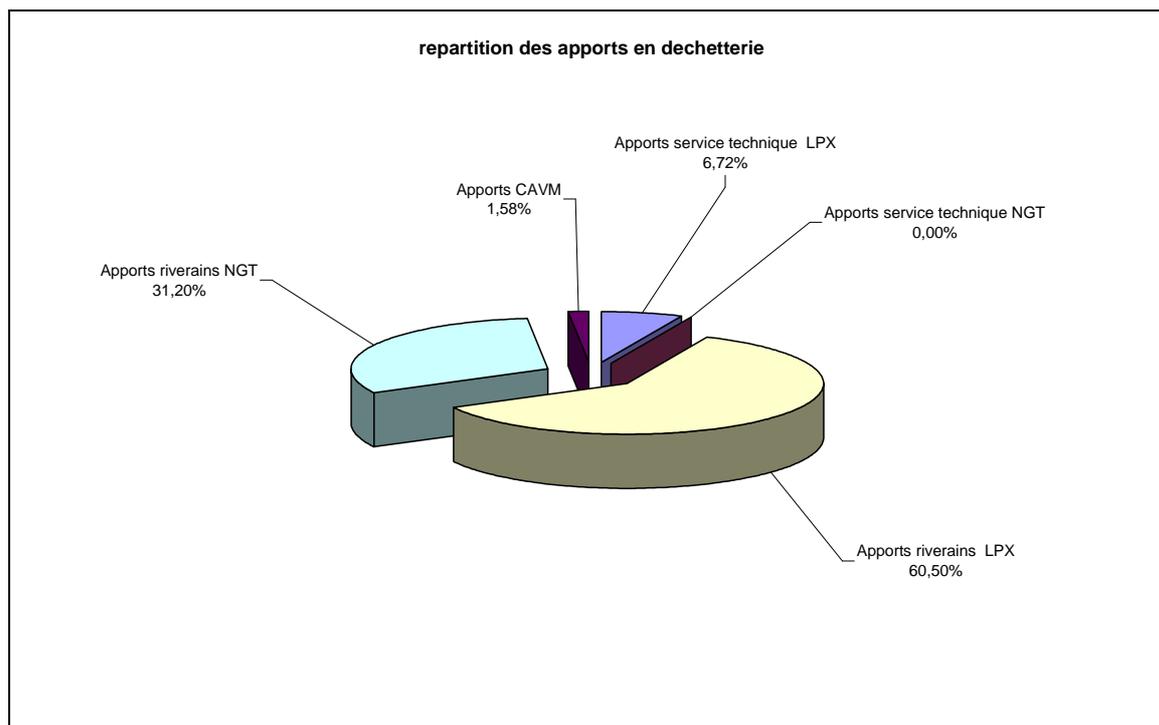
FREQUENTATION DE LA DECHETTERIE								
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Apports services techniques LPX	/	/	/	2 847	3 047	2 750	2 817	1 619
Apports services techniques NGT	/	/	/	2 829	2 516	2 470	2 112	0
Apports riverains LPX	6 477	8 920	5 611	6 090	7 129	7 240	7 833	14 582
Apports riverains NGT			2 670	3 324	3 768	3 945	4 461	7 520
Apports CAVM	/	/	/	/	/	/	/	382
TOTAL	6 477	8 920	8 281	15 090	16 460	16 405	17 223	24 103



Le site a connu une forte activité en 2013 avec une augmentation du nombre d'administrés de 80% cette année.

En revanche les apports effectués par les services techniques qui ont été redirigés vers un autre site ont connu une forte baisse (67%).

Le service de ramassage des dépôts non conformes de la CAVM a, quant à lui, effectué 382 apports dans l'année, ce qui représente en moyenne 1146 m³ collectés dans les rues du territoire.



5. Les fournitures mises à disposition pour la gestion des déchets

En 2013, 1190 conteneurs à déchets ont été fournis, soit en remplacement, soit en dotation nouvelle, pour assurer la collecte des 3 flux.

Le nombre de ces dotations diminue chaque année essentiellement grâce à la résistance des bacs remplacés.

En 2013, la CAVM a poursuivi la fourniture gratuite de composteurs à la demande des administrés. 30 composteurs de plus ont ainsi été livrés cette année.

Depuis 2007, 1300 foyers en ont été équipés.

En 2012, environ 20 points de collecte ont été dotés de sacs plastiques distribués aux foyers ne pouvant accueillir un conteneur au sein de leur propriété, soit 50% de moins qu'en 2011.

6. L'évolution prévisible de l'organisation de la collecte

La collecte mise en place depuis 2006 nécessitait un bilan et une réflexion globale qui a été engagée en 2009, avec comme objectif essentiel d'optimiser les services et de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Une étude d'optimisation de la collecte a donc été lancée courant 2009.

Une réflexion d'optimisation des coûts s'est poursuivie en 2010. Plusieurs études ont ainsi été menées en 2011, permettant une modification de la collecte des objets encombrants en porte à porte dès le 1^{er} avril 2012. Afin de rationaliser les coûts au maximum, différentes pistes d'optimisation sont encore à l'étude, comme la réduction de l'amplitude de collecte des végétaux ou encore la fréquence de collecte du verre.

Dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du marché de collecte prenant fin en décembre 2012, un avenant de prolongation de 3 mois a été signé avec le titulaire du marché amenant la date de fin du contrat au 1^{er} avril 2013..

En effet, après avoir lancé cette consultation, celle-ci s'est avérée infructueuse. La commission a donc décidé de relancer la consultation scindée en deux avec une partie concernant le traitement et valorisation des déchets et l'autre partie la collecte.

Les coûts de collecte et l'organisation du service sont de la responsabilité unique de la CAVM, ce qui permet de disposer de marges de manœuvre. En ce qui concerne l'incinération d'une grande partie des déchets, la capacité d'action de la collectivité est limitée dans le cadre de son adhésion au SMITDUVM.

B. Indicateurs techniques du traitement

1. La localisation des unités de traitement

Les ordures ménagères sont incinérées à l'usine Créteil Incinération Energie. L'incinération est une compétence de la CAVM qui a été déléguée au SMITDUVM.

La CAVM est compétente pour l'enfouissement, le tri et le compostage des déchets. L'enfouissement est réalisé au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) classe 2 de Soignolles-en-Brie, le tri est effectué au centre de tri de Limeil-Brévannes et le compostage au centre TEVA de la Queue-en-Brie. Les encombrants et les bennes de l'Eco-Point sont transférées à Montreuil, Limeil-Brévannes ou Champigny sur Marne.

2. La nature des traitements et des valorisations, capacités de traitement

Centre de traitement	Flux concernés	Valorisation	Capacités
1^{er} janvier au 31 mars			
Limeil-Brévannes	Emballages, journaux-magazines, verre et encombrants	Matière (recyclage)	Entre 7 et 8 tonnes/heure 100.000 tonnes/an
CIE (Créteil)	Ordures ménagères	Energétique (électricité)	15 tonnes/heure 825.000 tonnes/an
CSDU Soignolles en Brie	Encombrants non valorisables, tout venant et gravats	Valorisation énergétique des biogaz, réutilisation des gravats	200.000 tonnes sur 13 ans
TEVA	Déchets verts	Amendement organique	60 tonnes/jour
1^{er} avril au 31 décembre			
Le Blanc Mesnil La Courneuve	Emballages, journaux-magazines, verre	Matière (recyclage)	680.000 tonnes / an
CIE (Créteil)	Ordures ménagères	Energétique (électricité)	15 tonnes/heure 825.000 tonnes/an
Villeneuve le Roi Ivry sur Seine	Encombrants valorisables et gravats	Valorisation énergétique des biogaz, réutilisation des gravats	825.000 tonnes/an
TEVA	Déchets verts	Amendement organique	60 tonnes/jour

C. Indicateurs financiers

3. Les modalités d'exploitation

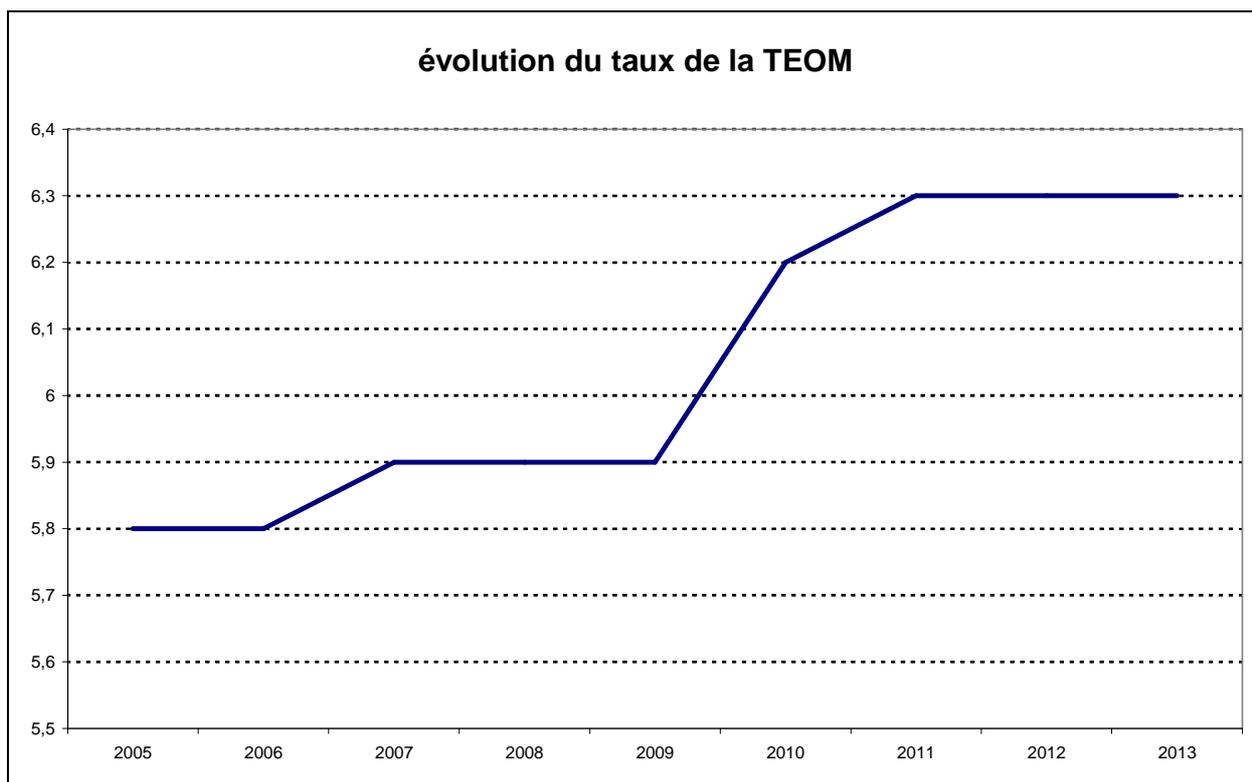
La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ont été effectués par un prestataire de service (SITA Île de France) jusqu'au 1^{er} avril 2013 et par le groupe NICOLLIN pour la collecte et PAPREC pour le traitement et la valorisation par la suite.

L'incinération est déléguée au SMIDUVM. Le centre d'incinération est exploité par CIE Novergie.

4. Les dépenses et leur financement

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés est financé principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui s'établit, à 6.30% en 2013 pour une recette de 6 630 793 €.

Ce taux, inchangé depuis 2011, reste relativement faible par rapport aux communes avoisinantes.



Répartition des coûts financiers : collecte et traitement

Collecte € HT							
Flux	2007	2008	2009	2 010	2011	2012	2013
Ordures ménagères	1 348 472,18	1 409 774,04	1 428 555,08	1 426 485,09	1 472 682,85	1 471 156,78	1 354 526,10
Emballages	501 261,43	524 049,00	531 030,34	530 260,87	547 433,76	546 866,47	518 161,23
Verres	290 000,00	303 183,60	307 222,58	306 777,41	316 712,62	316 384,42	246 582,08
Déchets verts	180 267,26	188 462,28	190 972,92	190 696,19	196 872,03	196 668,02	222 502,99
Encombrants	143 689,61	150 221,76	152 223,03	152 002,46	156 925,17	39 190,64	104 731,63
Déchetterie	80 019,84	114 059,97	98 939,46	90 300,24	104 979,09	147 154,53	201 186,91
Marchés	162 947,24	170 354,76	172 624,16	172 519,93	177 956,45	177 772,07	111 148,00
Apports volontaires	43 300,62	45 269,16	84 572,99	95 064,14	97 861,90	62 330,60	107 821,05
TOTAL	2 749 958,18	2 905 374,57	2 966 140,55	2 964 106,33	3 071 423,87	2 957 523,53	2 866 659,99

Traitement € HT							
Flux	2007	2008	2009	2 010	2011	2012	2013
Ordures ménagères	1 826 086,28	2 043 605,84	1 967 266,83	1 978 912,49	1 802 406,40	1 879 355,37	1 797 471,10
Emballages	401 502,44	511 794,36	530 251,52	547 542,42	573 143,60	585 395,15	553 759,37
Verres	10 548,13	12 909,77	13 090,30	13 254,86	12 803,54	13 363,02	25 319,72
Déchets verts	53 357,60	65 001,57	69 017,53	66 475,90	61 052,61	70 578,57	63 066,96
Encombrants	102 891,44	116 068,34	124 777,03	130 540,73	130 905,63	28 281,10	40 203,77
Déchetterie	231 161,15	254 556,35	309 571,57	266 665,94	278 865,62	325 808,58	344 547,66
TOTAL	2 625 547,04	3 003 936,23	3 013 974,79	3 003 392,34	2 859 177,40	2 902 781,79	2 824 368,58

Collecte et traitement € HT							
Flux	2007	2008	2009	2 010	2011	2012	2013
Ordures ménagères	3 174 558,46	3 453 379,88	3 395 821,91	3 405 397,58	3 275 089,25	3 350 512,15	3 151 997,20
Emballages	902 763,87	1 035 843,36	1 061 281,86	1 077 803,29	1 120 577,36	1 132 261,62	1 071 920,61
Verres	300 548,13	316 093,37	320 312,88	320 032,27	329 516,16	329 747,44	271 901,80
Déchets verts	233 624,86	253 463,85	259 990,45	257 172,09	257 924,64	267 246,59	285 569,95
Encombrants	246 581,05	266 290,10	277 000,06	282 543,19	287 830,80	67 471,74	144 935,40
Déchetterie	311 180,99	368 616,32	408 511,03	356 966,18	383 844,71	472 963,11	545 734,57
Marchés	236 640,12	247 500,30	248 746,53	247 500,30	253 211,14	177 772,07	197 986,60
Apports volontaires	40 090,04	40 090,04	84 572,99	95 064,14	97 861,90	62 330,60	107 821,05
TOTAL	5 445 987,52	5 981 277,22	6 056 237,72	6 042 479,04	6 005 855,96	5 860 305,32	5 777 867,18

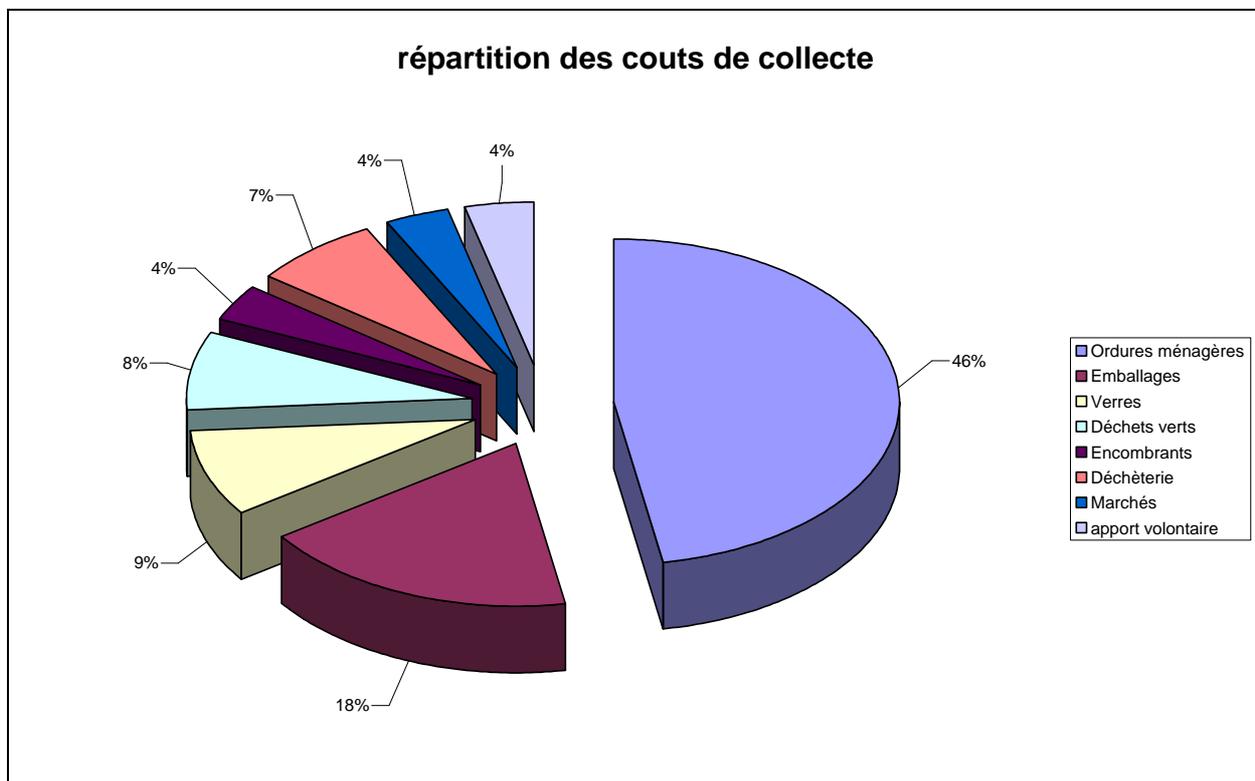
Les coûts de traitement et de collecte des déchets ont diminué malgré une légère augmentation des tonnages.

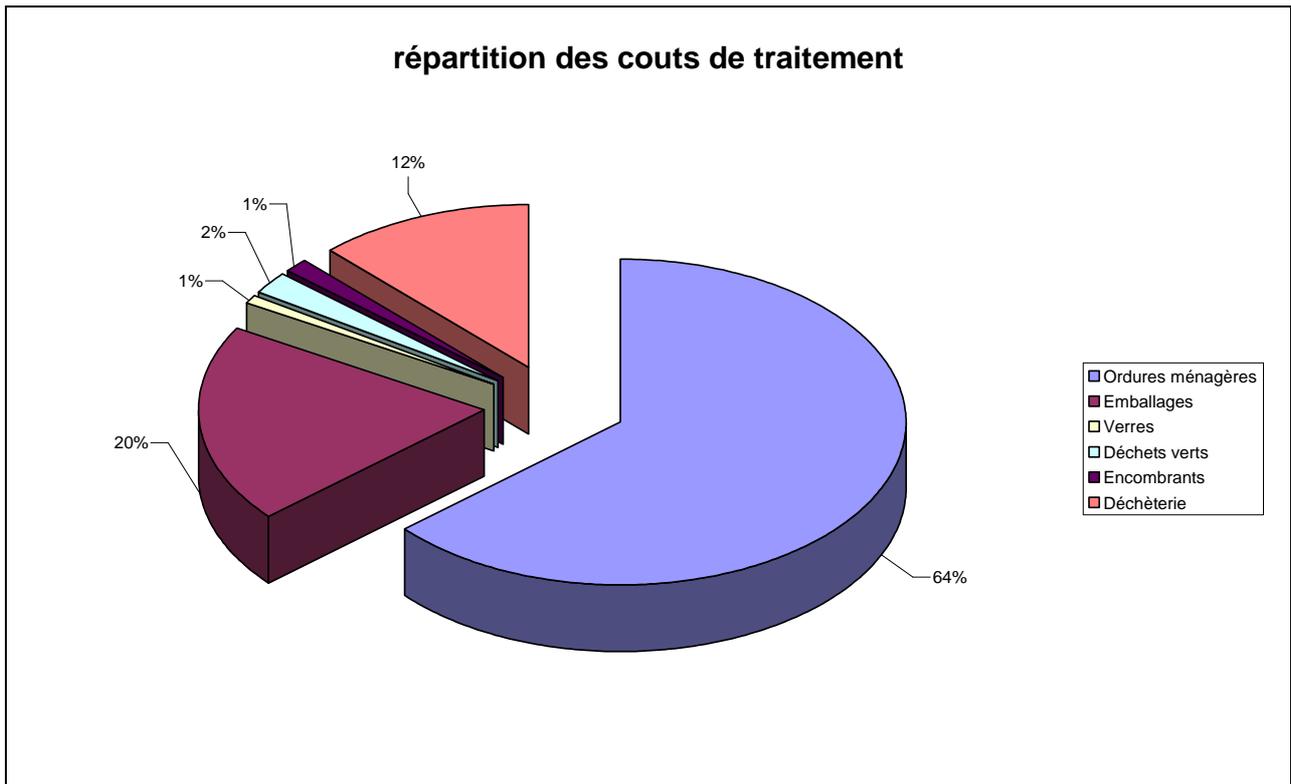
Les coûts de collecte évoluent en fonction des coûts des carburants qui ont subi de fortes augmentations les années précédentes et qui ont connu une légère diminution ces deux dernières années.

En 2009, l'augmentation de la fréquentation de l'Eco-Point avait généré une augmentation de la fréquence d'enlèvement des bennes et donc de leur coût. Cette tendance s'est encore accentuée en

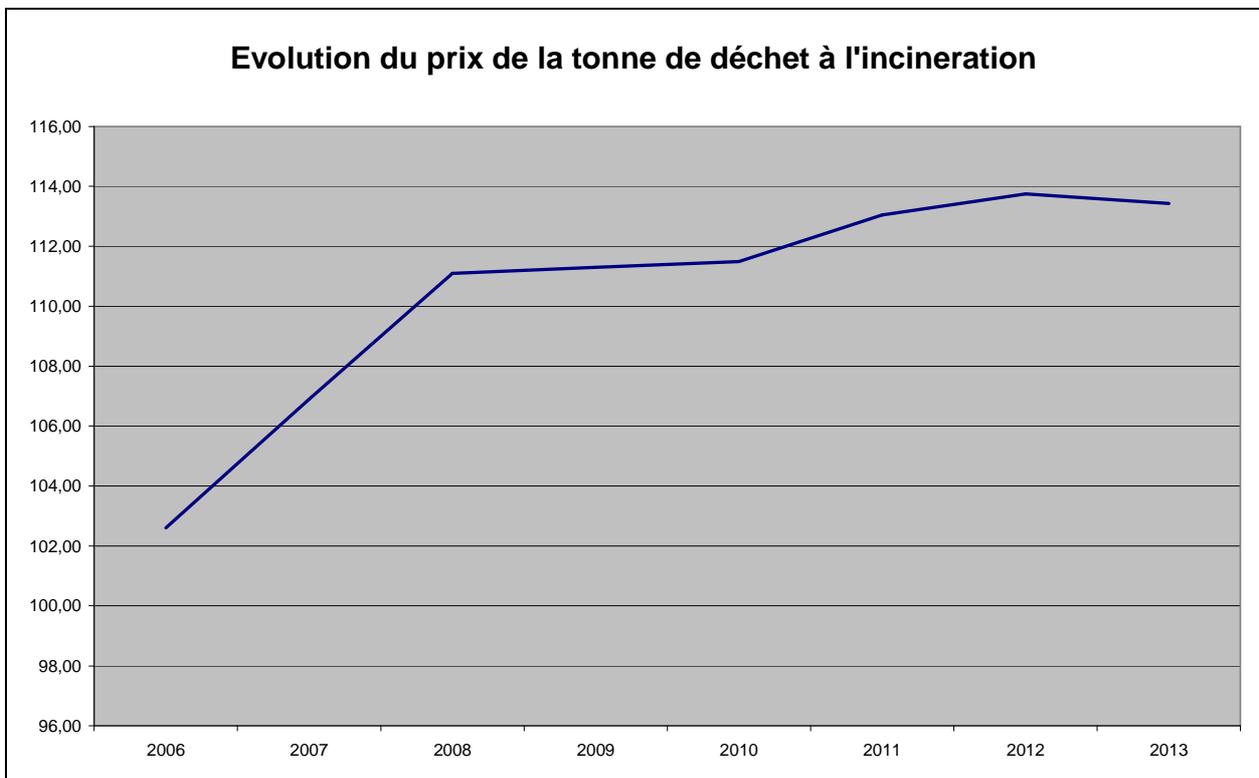
2012 avec les modifications de collecte des objets encombrants en porte à porte. Par ailleurs, cela a permis aussi sur le site de trier au mieux ce flux.

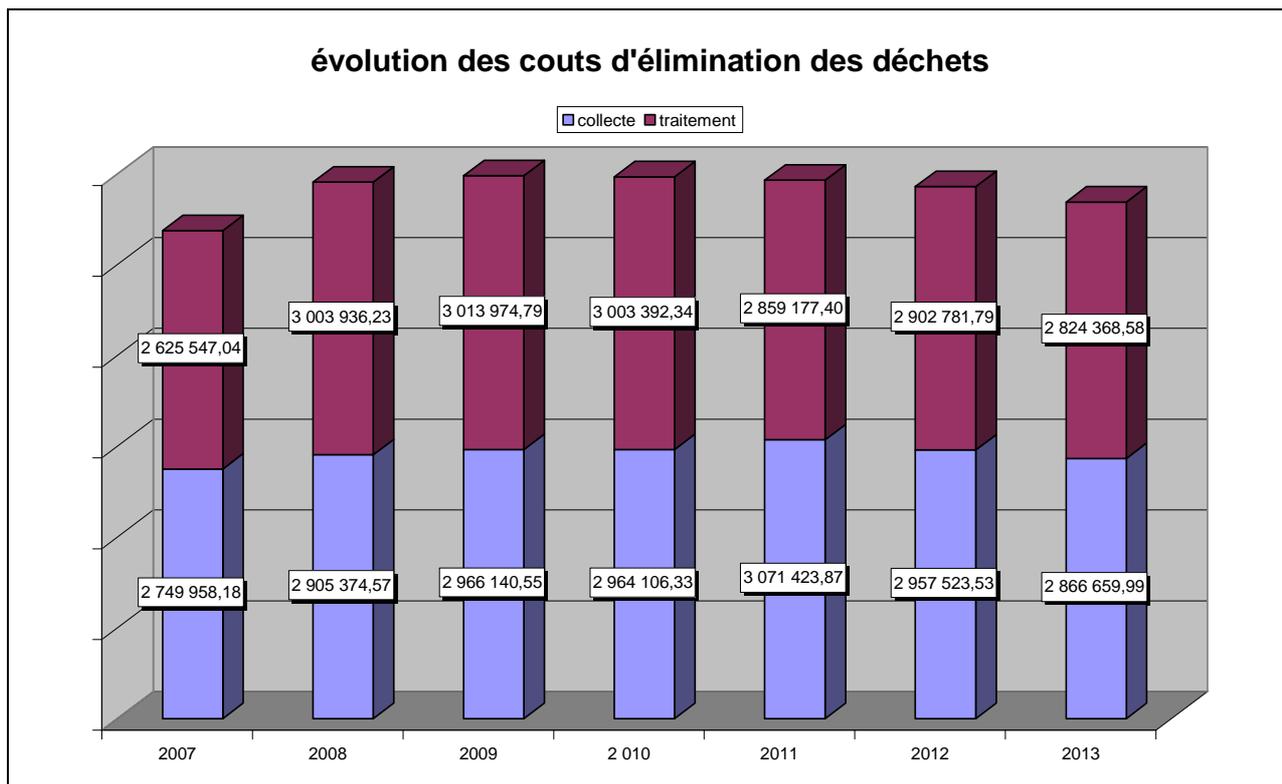
Dans le cadre des actions d'optimisation, une meilleure maîtrise des enlèvements de bennes, mise en place en début de l'année 2010, a permis, à tonnages équivalents, de réduire les coûts de collecte. Cet effort s'est poursuivi en 2011 et 2012.





Le coût moyen d'incinération était de 113.75 € HT la tonne en 2012 et passe à 113.43 € HT la tonne en 2013, soit une diminution de 0.28 %.





5. Les recettes de valorisation et soutiens financiers

L'incinération des ordures ménagères par le SMITDUVM permet leur valorisation énergétique.

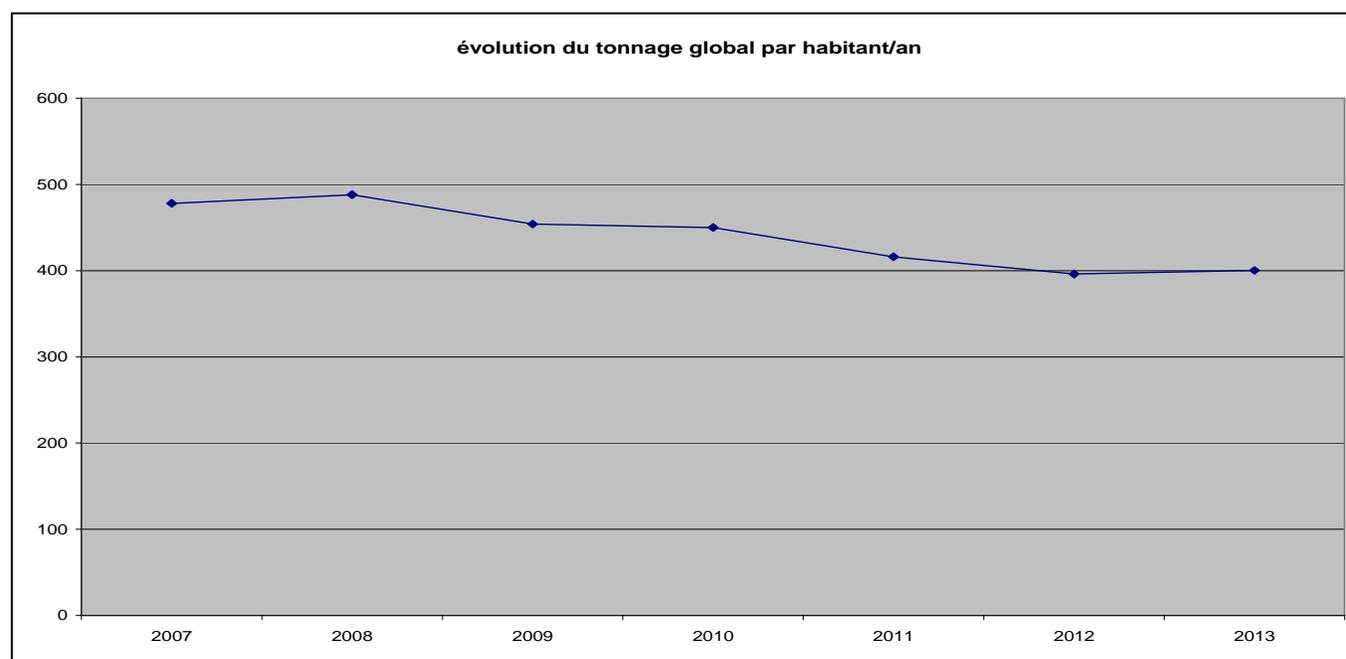
De même, par le biais du nouveau marché passé avec le groupe PAPREC le 1^{er} avril 2013, la recette issue de la vente des matériaux triés s'élève à 165 045 € en 2013. La recette du verre, à quant à elle, a légèrement diminué, passant de 35 000 € à 34 000 € (cette recette liée au tonnage).

De plus, dans le cadre du barème « D », la collectivité a perçu au titre de l'année 2013, 465 750 € de soutien au fonctionnement par Eco-Emballages.

6. Ratios

Ratios des tonnages collectés par Kg / habitant / an et leurs évolution

Flux	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013
Ordures ménagères	308	-3,49%	297	-4,87%	283	-3,77%	273	-7,24%	253	-2,36%	247	-1%	245
Emballages	46	3,95%	47	-5,68%	45	5,62%	47	-0,15%	47	-4,76%	45	0%	45
Verre	26	-0,49%	26	-6,94%	24	11,31%	27	-7,52%	25	-2,73%	24	-17%	20
Déchets verts	22	0,31%	22	-2,41%	21	-3,38%	21	0,82%	21	5,55%	22	-4%	21
Encombrants	23	-6,51%	22	-4,77%	21	1,26%	21	-3,94%	20	-65,17%	7	38%	10
AV	8	33,52%	10	-81,75%	6	23,06%	7	-32,03%	5	5,13%	5	14%	6
Déchetterie	35	31,85%	46	-3,41%	44	-3,15%	43	5,91%	45	1,71%	46	15%	53
TOTAL	478	2,08%	488	-7,47%	454	-1,03%	450	-7,54%	416	-4,76%	396	1%	400



Ratios coûts collecte et traitement € / an / habitant et leurs évolutions

Flux	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013
Ordures ménagères	54,48	6,69%	58,12	-6,80%	54,42	-0,20%	54,31	-4,51%	51,86	1,31%	52,54	-6%	49,43
Emballages J/M	15,49	12,53%	17,43	-2,50%	17,01	1,05%	17,19	3,23%	17,74	0,09%	17,76	-5%	16,81
Verre	5,16	3,15%	5,32	-3,64%	5,13	-0,50%	5,1	2,23%	5,22	-0,92%	5,17	-18%	4,26
Déchets verts	4,01	6,40%	4,27	-2,39%	4,17	-1,67%	4,1	-0,42%	4,08	2,59%	4,19	7%	4,48
Encombrants	4,23	5,91%	4,48	-0,96%	4,44	1,47%	4,51	1,14%	4,56	-76,74%	1,06	114%	2,27
Déchetterie	5,34	16,17%	6,2	5,23%	6,55	6,49%	7	-13,23%	6,08	22,07%	7,42	15%	8,56
TOTAL	89,4	7,95%	96,5	-0,70%	95,84	-0,70%	95,18	-5,92%	89,55	-1,57%	88,14	-3%	85,81

